

DATE DE CONVOCATION : 13 AVRIL 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER – K. GAI - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à G. MIGNON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE – S. HIBON-MINET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS: M. A. CHEVALIER - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET - S. LABROUSSE – N. ARILLA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: M.H. AUBINEAU

OBJET : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION AVEC LE DÉPARTEMENT POUR DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Soucieux de favoriser l'accès aux loisirs du plus grand nombre, le département soutien les associations engagées dans la réalisation d'animation et souhaite développer un partenariat avec la Commune de Châteauneuf sur Charente.

De ce fait, il souhaite mettre à la disposition de la commune du matériel pédagogique du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 dans le cadre des animations organisées sur le site du Bain des Dames (structure gonflable Beach Soccer) et du matériel pour les activités de tir à l'arc du 24 Avril au 9 Juin 2017.

C'est pourquoi il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- ✓ D'autoriser Monsieur le maire à signer avec le département la convention de mise à disposition de matériel pédagogique.

Après en avoir délibéré, **PAR 21 VOIX POUR**, le Conseil Municipal

- ✓ autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de matériel du service des sports.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE